

NAO 2025 : LE DÉDAIN !

La Direction Générale est enfin sortie du silence en annonçant les premiers chiffres :

- 1,9% de budget seulement,
- Retour potentiel de l'abondement, qu'elle refusait encore lors du Comité de Groupe du 11 septembre 2024, grâce à la mobilisation des salariés d'Orano Recyclage!

Retour de l'abondement? Alors qu'elle refusait les demandes de retour de l'abondement, la mobilisation des salariés d'Orano Recyclage La Hague a fait plier le Groupe qui donne son accord pour un retour de l'abondement « sous conditions ».

SUD appelle à la vigilance puisque c'est en s'appuyant sur « *les conditions de l'accord Groupe 2017*» que la Direction en refuse le retour ! **Le retour de l'abondement doit s'effectuer sans aucune condition**. Pourquoi en faudrait-il ?

La Direction explique que l'abondement doit favoriser l'épargne salariale. **Or, l'intéressement et la participation sont déjà soumis à des objectifs et des conditions financières difficiles.** Pour avoir l'abondement, une deuxième couche de conditions n'a pas lieu d'être.

Pourquoi remettre des conditions qui n'existaient pas lors de la suppression au 1^{er} janvier 2016?

Dans ses courriers, SUD a exprimé que l'abondement à 100% jusqu'à 800 € pouvait se faire graduellement.

Un budget suffisant? La Direction a une capacité à jouer avec les chiffres assez déconcertante. Elle annonce un budget de 1.9% sur lequel il serait naturel d'y adosser son salaire par réflexe. Malheureusement, cette annonce est trompeuse.

La Direction d'Orano Recyclage va-t-elle communiquer pour rappeler que sur cette enveloppe de 1,9%, les salariés non cadres se voient retenir 0,3% au titre de l'ancienneté (ce qui ne se pratique dans aucune autre entreprise) ?

La Direction d'Orano Recyclage va-t-elle communiquer pour rappeler que même lors des années de gel de salaire, elle attribue toujours 0,3% au titre de la promotion/mobilité ?

L'enveloppe annoncée par le Groupe donnerait donc lieu à <u>des discussions sur les modalités de partage d'une enveloppe</u> <u>de 1,3%</u> entre le budget d'augmentation générale (AG) et le budget d'augmentation individuelle performance (AI performance).

Si la totalité de ce budget de 1,3% est mise exclusivement au titre de l'AG, aucun salarié n'aura d'augmentation individuelle en 2025 quels que soient ses efforts et sa performance.

Dialogue social: SUD a écrit à la Direction suite au flash du Groupe évoquant clairement que les entreprises devraient partager le budget selon leur situation (pour simplifier : le panachage du budget AG/AI cadré par le Groupe sera discuté au niveau de l'entreprise).

Cela confirme que les discussions au niveau d'Orano Recyclage <u>pourraient d'ores et déjà commencer</u>. Ce refus d'établir un planning pour les entamer est indigne d'un dialogue social constructif!



Revendications: Les chiffres annoncés sont loin des propositions de l'ensemble des organisations syndicales.

Pour SUD, l'enveloppe doit être largement réhaussée. Nous continuons de revendiquer :

- Une AG uniforme bénéficiant à tous les salariés et davantage à ceux ayant un salaire de base sous la moyenne de l'entreprise (3080 € en octobre 2023),
- Un budget d'Al permettant d'accompagner les mobilités, les promotions et les efforts/performance,
- Un retour de l'abondement sans conditions,
- Une hausse de l'intéressement à 10% de la masse salariale (contre 7% actuellement),
- La mise en place d'un Plan de Partage de la Valorisation de l'Entreprise (PPVE).

SUD MAINTIENT SON PRÉAVIS ET LA CAGNOTTE

La Direction d'Orano Recyclage s'est exprimée en affirmant que le 1^{er} préavis de grève avait eu « <u>un impact limité</u> » et qu'il n'avait été suivi que par 15% de grévistes.

SUD invite la Direction à adopter une attitude constructive plutôt que provocante.

De nombreux salariés, de tous les régimes de travail, se sont mobilisés malgré les pressions. Pressions étonnantes puisqu'il n'y a ni impact ni grévistes...

La Direction au regard du flash réalisé par le Groupe ne peut malheureusement pas nier que c'est maintenant que nous devons tous nous mobiliser pour nos rémunérations 2025 et pour obtenir un meilleur partage de valeur :

- Le montant de l'augmentation générale 2025 se décide maintenant,
- Le nombre d'augmentations individuelles 2025 se décide maintenant,
- L'amélioration du partage de la valeur dès 2025 se décide maintenant.

Quand le rapport de force bénéficie à la Direction, elle n'a aucun scrupule à dénoncer les accords et supprimer des acquis.

Tous statuts (Non Cadres, Ingénieurs/Cadres), Tous régimes de travail,

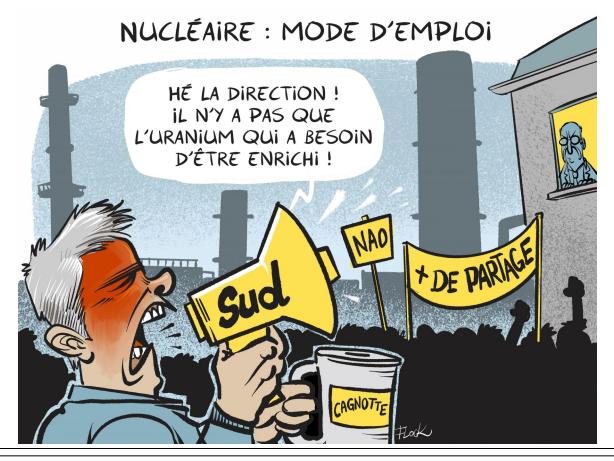
Mobilisons-nous pour nos rémunérations et un meilleur partage de la valeur

du vendredi 08 novembre 2024 à 5H30 au mardi 12 novembre 2024 à 6H04

Cagnotte: SUD a mis en place une cagnotte de grève pour tous les salariés souhaitant y participer pour aider les grévistes de tous les régimes de travail. SUD prend à sa charge les frais de commission.

Par exemple, si vous estimez que mettre 10€/20€ dans une cagnotte apportera davantage au collectif qu'un débrayage de 59min, <u>n'hésitez pas</u>.

La cagnotte peut être alimentée anonymement. Cliquez ici pour y participer.



Contactez-nous au 06.03.17.05.15 et au 06.75.38.74.79 ou via sud.anc.lahague@gmail.com



Madame Stéphanie GAIFFE Directeur Orano Recyclage La Hague

Monsieur Mustapha OULKHOUIR
Responsable des Relations Sociales Orano Recyclage

Objet : dépôt d'un préavis de grève

Madame le Directeur,

Nous vous informons que l'organisation syndicale SUD Orano Recyclage La Hague dépose un préavis de grève du vendredi 08 novembre 2024 à 5H30 au mardi 12 novembre 2024 à 6H04.

Lieu: Etablissement Orano Recyclage de la Hague.

Date et Modalité: du vendredi 08 novembre 2024 à 5H30 au mardi 12 novembre 2024 à 6H04

Motif: Rémunération - partage de la valeur au sein de l'entreprise Orano Recyclage

- Conclusion d'accord(s) avant fin 2024,
- 75 € d'Augmentation Générale Uniforme et augmentation du point prime de 2,4%,
- 1.3% de budget d'Augmentation Individuelle,
- Un retour de l'abondement du Plan d'Épargne Groupe à 100% jusqu'à 800 €,
- Une hausse du plafond d'intéressement à 10% de la masse salariale annuelle pour la période 2025-2027,
- La mise en place d'un accord « Plan de Partage de la Valorisation de l'Entreprise » (PPVE),
- Et des modalités limpides sur l'utilisation du budget d'Augmentation Individuelle (AI) (équité et transparence).

Veuillez agréer, Madame le Directeur, nos respectueuses salutations.

Marius LAY,

Délégué Syndical SUD Orano Recyclage La Hague

Copie : DDETS – unité départementale de la Manche – Cherbourg-en-Cotentin